

CTE annonce le succès de son émission obligataire de 500 millions d'euros

Le 10 janvier 2024, CTE, Co-entreprise de Transport d'Electricité (A- stable S&P) a lancé avec succès une émission d'obligations senior pour un montant nominal de 500 millions d'euros, d'une maturité de 12 ans avec un coupon fixe de 3,750 %. Le produit net de l'obligation sera affecté aux besoins généraux de CTE et notamment au refinancement de son émission obligataire de 500 millions d'euros émise en 2017 remboursable en septembre 2024 ⁽¹⁾.

Le règlement-livraison interviendra le 17 janvier 2024, date à laquelle les Obligations seront admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

La notation des Obligations est de BBB+ par S&P.

A propos de Coentreprise de Transport d'Electricité

Coentreprise de Transport d'Electricité est une société holding qui détient 100% du capital social de RTE Réseau de transport d'électricité.

Coentreprise de Transport d'Electricité est détenue à 50,1% par EDF, à 29,9% par la Caisse des Dépôts et Consignations, et à 20% par CNP Assurances.

www.ctelectricite.com

Ce communiqué de presse est uniquement destiné à des fins d'information et aucune des informations contenues dans ce communiqué ne constitue une offre ou une invitation à acheter des titres Coentreprise de Transport d'Electricité. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Coentreprise de Transport d'Electricité, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des marchés financiers. Une copie du Prospectus sera, après publication, disponible pour consultation à l'adresse www.ctelectricite.com.

*Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une quelconque sollicitation de la part ou au nom de Coentreprise de Transport d'Electricité ou de l'une de ses filiales de souscrire ou d'acheter des titres aux États-Unis au sens de la Regulation S du U.S. Securities Act de 1933, telle que modifiée (la « **Regulation S** »). Les titres auxquels il est fait référence dans le présent document n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la Regulation S, et ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, aux États-Unis ni à ou pour le compte, ou le bénéfice, de « U.S. persons », tel que ce terme est défini par la Regulation S, sans enregistrement en vertu de cette loi ou sans une exemption disponible. Coentreprise de Transport d'Electricité n'a pas l'intention d'enregistrer les Obligations, telle que définies ci-dessous, en totalité ou en partie aux États-Unis ni de faire une offre au public aux États-Unis.*

Aucune communication ou information relative à l'émission par Coentreprise de Transport d'Electricité des

(1) Code ISIN FR0013264405.

*obligations faisant l'objet du présent communiqué (les « **Obligations** ») ne peut être transmise au public dans un pays où il existe une obligation d'enregistrement ou dans lequel une autorisation est requise. Aucune action n'a été ou ne sera entreprise dans un pays dans lequel un tel enregistrement ou une telle approbation serait requis. L'émission ou la souscription des Obligations peut être soumise à certaines restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions. De ce fait, Coentreprise de Transport d'Electricité n'assume aucune responsabilité en cas de violation par une quelconque personne de ces restrictions. Ce communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 (le « **Règlement Prospectus** »).*

Les Obligations sont émises par voie de placement auprès d'investisseurs qualifiés uniquement (tels que définis au point (e) de l'article 2 du Règlement Prospectus), conformément à l'article L. 411-2-1° du Code monétaire et financier et les autres dispositions législatives et réglementaires applicables, en France et hors de France (à l'exclusion notamment des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie), sans offre au public (autre que des investisseurs qualifiés) dans aucun pays (y compris la France). Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que Coentreprise de Transport d'Electricité estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.